

Don Manuel Chèque

Imprimez, complétez puis envoyez ce formulaire accompagné de votre règlement à :

Fonds de dotation Fils de Notre Dame de Vie
161 chemin de la Roberte
84210 Venasque
France

1. Vos coordonnées (* champs obligatoire)	
Nom ou raison sociale * (si personne morale)	
Prénom *	
Adresse *	
Téléphone	
Adresse électronique (@) *	
2. Préparez votre règlement, à l'ordre de Fonds de dotation Fils de Notre Dame de Vie	
3. Vos commentaires éventuels:	
4. Signature:	

Vous recevrez votre reçu fiscal par messagerie électronique dans un délai de 3 semaines à réception de votre don. Si vous êtes imposable en France, votre don est déductible à 66% de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % du revenu imposable. Les données recueillies vous concernant sont nécessaires au traitement de votre don et à l'émission de votre reçu fiscal. Elles sont enregistrées dans un fichier informatisé pour la gestion de votre don et sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité précitée. Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de radiation sur simple demande écrite au fonds de dotation Fils de Notre Dame de Vie, 161 chemin de la Roberte, 84210 Venasque.

Pour tous renseignements contacter dons@fonds-fndv.org